



## Municipalité de Saint-Léonard

### Subvention communale à l'achat de matériel scolaire 2019/2020 pour les cycles d'orientation

Pour donner suite aux différentes informations relatives à l'achat du matériel scolaire obligatoire, notre Exécutif a décidé d'une participation financière de **CHF 100.-** pour chaque enfant scolarisé.

Par simplification administrative, ledit montant sera remboursé directement par la caisse communale **aux parents concernés.**

Saint-Léonard, juillet 2019

ADMINISTRATION COMMUNALE

Le président

Le secrétaire :

  
Claude-Alain BETRISEY

  
Stéphane BETRISEY

